



Gestion des ententes Foot Animation 2025-2026



Le FAL ne nous permettant pas à l'heure actuelle de gérer les ententes pour la saison à venir je vous fais parvenir les modalités de gestion pour cette nouvelle saison.

Etape 1 - Le club support me fera parvenir par mail à cdfa.sud@meurtheetmoselle.fff.fr les éléments ci-dessous en mettant le ou les clubs concernés en copie (faire un mail par création d'entente)

Etape 2 – Le ou les autres clubs concernés me feront parvenir par mail leur accord pour la création de l'entente.

Etape 3 – Vous recevrez un mail vous informant de la validation officielle de l'entente.

Éléments à remplir impérativement pour la validation de l'entente :

- Catégorie Concernée : **Sélectionner U7 / U9 / U11**
- Equipe(s) concerné(es) : **Sélectionner Catégorie Complète / Equipe 1 / Equipe 2 / Equipe 3 / Equipe 4 (Sélectionner en priorité l'équipe inférieure)**
- Club Support (Responsable Administratif et gestionnaire de l'article 6) : **Préciser le nom et le numéro d'affiliation**
- Clubs concernés par l'entente : **Préciser le(s) Nom(s) et Numéro(s) d'affiliation.**

L'entente sera validée sous réserve que le club support engage l'équipe sur le FAL (uniquement le club support). La démarche est à réaliser avant le vendredi 8 septembre 2025.